

L'an deux mil vingt, le mardi 16 juin, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence d'Alain ROCHE, Maire.

Absents : Gilles GAYET et Alfred MOCCI

Secrétaire de séance : Annie TARANTOLA

Le compte rendu de la précédente réunion a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Assistance juridique :

Par délibération du 10 janvier 2020, Maître Barge a été mandatée pour représenter Monsieur Alain ROCHE devant le TGI de Cusset concernant une affaire dans laquelle il est victime.

La présente délibération étend le mandat à toute juridiction qui aurait à connaître les suites de cette affaire, en premier lieu, la cour d'appel de Riom.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal mandate Maître Barge, avocate à Cusset, pour plaider et l'association des Maires à se porter partie civile.

Alain ROCHE	
Georges ROBIN	
Nicolas THEVENIN	
Ludovic RAMIN	
Philippe LACOUR	
Catherine LAMY	
Gérard LEMAIRE	
Annie TARANTOLA	